
THE MUNICIPAL ACT
(C.C.S.M. c. M225)

Local Urban Districts Regulation, amendment

Regulation 154/2008
Registered October 14, 2008

Manitoba Regulation 174/99 amended
1 The Local Urban Districts Regulation, Manitoba Regulation 174/99, is amended by this regulation.

2(1) Schedule A is amended by this section.

2(2) Section 12 is amended

(a) in clause (a), by striking out "Township 22-27 WPM" and substituting "Township 22-28 WPM"; and

(b) in clause (b), by striking out "SW ¼ 6-23-28 WPM" and substituting "SW ¼ 6-23-27 WPM".

LOI SUR LES MUNICIPALITÉS
(c. M225 de la C.P.L.M.)

Règlement modifiant le Règlement sur les districts urbains locaux

Règlement 154/2008
Date d'enregistrement : le 14 octobre 2008

Modification du R.M. 174/99
1 Le présent règlement modifie le Règlement sur les districts urbains locaux, R.M. 174/99.

2(1) Le présent article modifie l'annexe A.

2(2) L'article 12 est modifié :

a) dans l'alinéa a), par substitution, à « dans le township 22-27 O.M.P. », de « dans le township 22-28 O.M.P. »;

b) dans l'alinéa b), par substitution, à « de la section 6-23-28 O.M.P. », de « de la section 6-23-27 O.M.P. ».

2(3) The following is added after section 13:

LUD of Warren

14 In the RM of Woodlands, the NW ¼ of Section 28, the Sly 1766 feet in depth of the Wly 1020 feet in width of the NE ¼ of Section 28, all that portion of the SW ¼ of Section 28 lying North of a straight line drawn Ely parallel with the Northern limit of said SW ¼ of Section 28 from a point on the Eastern limit of the SE ¼ of Section 29 distant Sly thereon 618.75 feet from the Northern limit of said SE ¼ of Section 29 and which lies West of the Eastern limit of Rly Plan 1038 WLTO, all that portion of the S ½ of Section 28 lying East of said Eastern limit of Rly Plan 1038 which lies North of the Southern limits of Plans 10716 and 12330 WLTO and which lies West of the Eastern limits of Plans 11950 and 12330 WLTO, all that portion of the NE ¼ of Section 29 which lies East of the Eastern limit of Plan 36648 WLTO and its straight production Sly, the Nly 773.45 feet in depth of the most Ely 422.4 feet in width of the SE ¼ of Section 29, all in Township 13-1 WPM, Exc out of said NE ¼ of Section 28: all that portion of Road Plan 587 WLTO which lies between the straight productions Sly of the Eastern and Western limits of Plan 35305 WLTO.

LUD of Dunrea

15 In the RM of Riverside, Station Grounds at Dunrea Rly Plan 532 and all Plan 554 BLTO (W DIV), Plan 44 and SP Plan 753 BLTO (BO DIV) all in Section 20-5-17 WPM, all that portion of the NE ¼ of said Section 20 taken for Road Plan 184 BLTO (BO DIV) which lies North of said Station Grounds, all that portion of the Nly 1106 feet of the S ½ of said Section 20 lying South of the Southern limit of Margaret Avenue of said Plan 554 which lies between the Eastern limit of Road Plan 82 BLTO (BO DIV) and the Western limit of the Ely 450 feet of the SW ¼ of said Section 20, and all that portion of the SE ¼ of said Section 20 lying East of the Eastern limit of Rea St of said Plan 554 which lies West of a line drawn East of parallel with and perpendicularly distant 250 feet from said Eastern limit of Rea St and which lies between the Southern limit of said Station Grounds and the straight production Ely of

3 Il est ajouté, après l'article 13, ce qui suit :

D.U.L. de Warren

14 Dans la M.R. de Woodlands, le quart nord-ouest de la section 28, les 1 766 pieds de profondeur les plus au sud des 1 020 pieds de largeur les plus à l'ouest du quart nord-est de la section 28, la partie du quart sud-ouest de la section 28 située au nord d'une ligne droite tracée vers l'est parallèlement à la limite nord du quart sud-ouest de la section 28 à partir d'un point se trouvant sur la limite est du quart sud-est de la section 29 à 618,75 pieds au sud de la limite nord du quart sud-est de la section 29 et située à l'ouest de la limite est du plan de chemin de fer n° 1038 du B.T.F.W., la partie de la moitié sud de la section 28 située à l'est de la limite est du plan de chemin de fer n° 1038, située au nord des limites sud des plans n° 10716 et 12330 du B.T.F.W. et située à l'ouest des limites est des plans n° 11950 et 12330 du B.T.F.W., la partie du quart nord-est de la section 29, située à l'est de la limite est du plan n° 36648 du B.T.F.W. et de son prolongement vers le sud, les 773,45 pieds de profondeur les plus au nord des 422,4 pieds de largeur les plus à l'est du quart sud-est de la section 29, township 13-1 O.M.P.; est exclue du quart nord-est de la section 28 la partie du plan routier n° 587 du B.T.F.W. située entre le prolongement vers le sud des limites est et ouest du plan n° 35305 du B.T.F.W.

D.U.L. de Dunrea

15 Dans la M.R. de Riverside, les terrains de gare indiqués sur le plan de chemin de fer de Dunrea n° 532, le plan n° 554 du B.T.F.B. (Div. de W.), le plan n° 44 et le plan de T.S. n° 753 du B.T.F.B. (Div. de BO.) dans la section 20-5-17 O.M.P., la partie du quart nord-est de la section 20 prise pour le plan routier n° 184 du B.T.F.B. (Div. de BO.), située au nord des terrains de gare, la partie des 1 106 pieds les plus au nord de la moitié sud de la section 20 située au sud de la limite sud de l'avenue Margaret sur le plan n° 554, située entre la limite est du plan routier n° 82 du B.T.F.B. (Div. de BO.) et la limite ouest des 450 pieds les plus à l'est du quart sud-ouest de la section 20 et la partie du quart sud-est de la section 20 située à l'est de la limite est de la rue Rea sur le plan n° 554, située à l'ouest d'une ligne tracée à l'est de la limite est de la rue Rea, parallèle à cette

said Southern limit of Margaret Avenue, Exc all that portion of the Government Road Allowance lying West of and adjacent to Lot 7 of said SP Plan 753 and which lies between the straight productions Wly of the Northern and Southern limits of said Lot 7.

LUD of Miami

16 In the RM of Thompson, all that portion of Section 8-5-6 WPM which lies within the following limits: Plan 1775 MLTO, SS Plan 1887 MLTO, all that portion of Rly Right-of-Way and Station Grounds SS Plan 559 MLTO which lies between the straight productions Sly of the Eastern limit and most Wly limit of said SS Plan 1887, and all that portion of the SE ¼ of said Section 8 described as: Firstly: bounded on the South by the Northern Limit of said SS Plan 1887, on the North by a line drawn North of parallel with and perpendicularly distant 549 feet from said Northern limit, on the East by the straight production Nly of the Western limit of Block 10 said SS Plan 1887 and on the West by the Western limit of said SE ¼ of Section 8; Secondly: bounded on the South by said Northern Limit of SS Plan 1887, on the North by a line drawn North of parallel with and perpendicularly distant 417.11 feet from said Northern limit, on the East by the Western limit of Parcel B Plan 1111 MLTO and on the West by said straight production Nly of the Western limit of Block 10 SS Plan 1887.

LUD of Miniota

17 In the RM of Miniota, all that portion of Legal Subdivision 4 lying West of the Eastern limits of Plans 6675 and 37206 NLTO and which lies North of the Southern limit of Lot 1 of said Plan 37206, all that portion of Legal Subdivision 4 which lies North of the Southern limit of Plan 1526 NLTO (W DIV), all Legal Subdivision 5 and the S ½ of Legal Subdivision 12 all in Section 31-13-26 WPM; Plan 7857 NLTO in Legal Subdivision 1, the Sly 200 feet of the Nly 400 feet of the Ely 217.8 feet of Legal Subdivision 1, all Legal Subdivision 8, and Lot 4 SP Plan 7444 NLTO in Legal Subdivision 9 all in Section 36-13-27 WPM.

limite et située à une distance de 250 pieds, mesurée perpendiculairement, de la limite en question, et située entre la limite sud des terrains de gare et le prolongement vers l'est de la limite sud de l'avenue Margaret, à l'exception de la partie de l'emprise gouvernementale touchant, à l'ouest, le lot 7 du plan de T.S. n° 753 et située entre le prolongement vers l'ouest des limites nord et sud du lot 7.

D.U.L. de Miami

16 Dans la M.R. de Thompson, la partie de la section 8-5-6 O.M.P. située dans les limites suivantes : le plan n° 1775 du B.T.F.M., le plan d'A.S. n° 1887 du B.T.F.M., la partie de l'emprise du chemin de fer et des terrains de gare du plan d'A.S. n° 559 du B.T.F.M. située entre le prolongement vers le sud de la limite est et de la limite la plus à l'ouest du plan d'A.S. n° 1887 et la partie du quart sud-est de la section 8 délimitée comme suit : premièrement, au sud par la limite nord du plan d'A.S. n° 1887, au nord par une ligne tracée au nord de la limite nord, parallèle à cette limite et située à une distance de 549 pieds, mesurée perpendiculairement, de la limite en question, à l'est par le prolongement vers le nord de la limite ouest du bloc 10 du plan d'A.S. n° 1887 et à l'ouest par la limite ouest du quart sud-est de la section 8; deuxièmement, au sud par la limite nord du plan d'A.S. n° 1887, au nord par une ligne tracée au nord de la limite nord, parallèle à cette limite et située à une distance de 417,11 pieds, mesurée perpendiculairement, de la limite en question, à l'est par la limite ouest de la parcelle B du plan n° 1111 du B.T.F.M. et à l'ouest par le prolongement vers le nord de la limite ouest du bloc 10 du plan d'A.S. n° 1887.

D.U.L. de Miniota

17 Dans la M.R. de Miniota, la partie de la subdivision légale 4 située à l'ouest des limites est des plans n^{os} 6675 et 37206 du B.T.F.N. et située au nord de la limite sud du lot 1 du plan n° 37206, la partie de la subdivision légale 4 située au nord de la limite sud du plan n° 1526 du B.T.F.N. (Div. de W.), la subdivision légale 5 et la moitié sud de la subdivision légale 12 dans la section 31-13-26 O.M.P., le plan n° 7857 du B.T.F.N. dans la subdivision légale 1, les 200 pieds les plus au sud des 400 pieds les plus au nord des 217,8 pieds les plus à l'est de la subdivision légale 1, la subdivision légale 8 et le lot 4 du plan de T.S. n° 7444 du B.T.F.N. dans la subdivision légale 9 dans la section 36-13-27 O.M.P.

3 Schedule B is amended by striking out the following items:

DUNREA RIVERSIDE
HARDING WOODWORTH
LENORE WOODWORTH
MIAMI THOMPSON
MINIOTA MINIOTA
WARREN WOODLANDS

Coming into force

4 This regulation comes into force on January 1, 2009.

3 L'annexe B est modifiée par suppression des noms suivants :

DUNREA RIVERSIDE
HARDING WOODWORTH
LENORE WOODWORTH
MIAMI THOMPSON
MINIOTA MINIOTA
WARREN WOODLANDS

Entrée en vigueur

4 Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

The Queen's Printer
for the Province of Manitoba

L'Imprimeur de la Reine
du Manitoba